

Comité de l'évaluation

Cent trente et unième session
Rome, 6 novembre 2025

Réponse de la direction du FIDA à l'évaluation de l'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement

Cote du document: EC 2025/131/W.P.2/Add.1

Point de l'ordre du jour: 3

Date: 23 octobre 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Comité de l'évaluation est invité à examiner la réponse de la direction du FIDA à l'évaluation de l'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement.

Questions techniques:

Abdelkarim Sma

Économiste régional supérieur
Division Asie et Pacifique
courriel: a.sma@ifad.org

Réponse de la direction du FIDA à l'évaluation de l'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement

I. Introduction

1. La direction accueille avec intérêt l'évaluation de l'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement (PEID) établie par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), qui cherche à savoir dans quelle mesure l'appui du FIDA a contribué à atténuer les vulnérabilités, à consolider les cadres institutionnels et à renforcer la résilience dans les communautés rurales des PEID. L'évaluation fournit à point nommé des données et des recommandations qui orienteront les activités menées par le FIDA dans ces pays, compte tenu de la vulnérabilité des PEID aux changements climatiques, aux chocs externes et aux contraintes économiques.
2. La direction approuve la conclusion de l'évaluation selon laquelle l'approche du FIDA est conforme aux cadres internationaux et régionaux relatifs aux PEID, à savoir les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (les Orientations de Samoa) de 2014, le Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les petits États insulaires en développement (2024), le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 et la Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement pour la période 2022-2027. Les projets financés par le FIDA ont contribué à l'amélioration des revenus des ménages. Des améliorations en matière de sécurité alimentaire ont été obtenues dans les quatre régions couvertes par l'évaluation [régions Asie et Pacifique (APR), Afrique orientale et australe (ESA), Amérique latine et Caraïbes (LAC) et Afrique de l'Ouest et du Centre]. En outre, la direction reconnaît que les résultats ont été inégaux et que l'ampleur de l'impact du FIDA a été limitée par des approches fragmentées, des difficultés à établir des synergies entre les dons, les prêts et les partenariats du FIDA, ainsi que par la faible disponibilité de données fiables relatives à l'impact des actions menées. Ces constatations seront essentielles pour orienter l'action du FIDA dans les PEID au cours des prochaines années.
3. Dans le même temps, la direction souligne qu'il est important d'éviter les chevauchements avec des outils existants de diagnostic et d'évaluation des vulnérabilités. Elle mettra en œuvre les recommandations en tenant compte de leur rapport coûts-avantages, compte tenu de la présence et des ressources limitées du FIDA dans les PEID. À l'avenir, le FIDA se concentrera sur la consolidation de son avantage comparatif en matière de promotion d'une transformation rurale inclusive et résiliente face aux changements climatiques, tout en s'appuyant sur les partenariats et l'innovation pour maximiser son impact dans les PEID.

II. Considérations relatives aux principales constatations

4. De manière générale, la direction souscrit aux constatations et aux conclusions issues de l'évaluation. Les points présentés ci-après associent ces conclusions à des réflexions tirées de l'expérience en matière d'autoévaluation.
5. L'analyse des questions de genre présentée dans l'évaluation repose principalement sur des moyennes régionales. Tout en reconnaissant qu'il est important d'examiner des données agrégées, la direction voudrait aussi attirer l'attention sur l'existence d'importantes différences intrarégionales et sur des expériences réussies au niveau des pays. Par conséquent, les conclusions relatives aux résultats obtenus en matière d'autonomisation économique des femmes dans les PEID doivent nécessairement être accompagnées d'importantes mises en garde. Par exemple, l'évaluation relève que plusieurs projets dans les régions LAC et APR, ainsi qu'ESA,

ont contribué à l'autonomisation économique des femmes et elle mentionne des réussites notables. Plus précisément, à Cuba, aux Fidji, à la Grenade, à Kiribati et aux Tonga, des activités telles que la transformation de l'huile de coco, le tissage de nattes, l'élevage de porcs et la vente de produits agricoles ont créé de nouvelles sources de revenus pour les femmes. Aux Comores, des cultivatrices ont indiqué avoir obtenu de meilleurs rendements, tandis qu'à Cuba, aux îles Salomon, à Kiribati et aux Tonga, des projets ont permis de réduire la charge de travail grâce à des techniques et à des pratiques permettant d'économiser de la main-d'œuvre. L'influence des femmes sur la prise de décision s'est aussi accrue, celles-ci occupant des fonctions de direction dans les comités d'usagers de l'eau à Kiribati et participant activement aux décisions relatives aux récoltes et à la répartition aux Tonga.

6. La direction tient à insister sur les différences interrégions et intrarégions présentées dans l'évaluation, qui ajoutent des nuances importantes aux constatations de l'évaluation en matière d'autonomisation économique des femmes et de réduction de la charge de travail.
7. La direction confirme que le processus de conception du FIDA comporte déjà des analyses de la vulnérabilité et des évaluations de la fragilité, y compris dans les PEID. Par exemple, en Guinée-Bissau et à Sao Tomé-et-Principe, dans les derniers programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) ainsi que dans des opérations de financement additionnel, des cadres relatifs à la fragilité et à la vulnérabilité multidimensionnelles ont été appliqués sur la base des évaluations prévues dans les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) et des évaluations de la fragilité. De même, le programme d'options stratégiques régional (RESOP) pour le Pacifique, récemment approuvé par le Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques et devant être examiné lors de la session du Conseil d'administration de décembre, met davantage l'accent sur les analyses des vulnérabilités multidimensionnelles et propres à chaque contexte, conformément à la Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement pour la période 2022-2027.
8. La direction convient qu'il est important de veiller au renforcement des synergies entre les prêts et les dons dans les PEID, notamment pour expérimenter et reproduire à plus grande échelle des approches innovantes. Les synergies sont particulièrement utiles dans les environnements où l'on ne dispose guère de données, et où des dons ont permis d'expérimenter des innovations et des supports de connaissances. Par exemple, le programme « *West and Central Africa Small Island Developing States ADAPT – Building Resilience of Agricultural Systems to Climate Change* »¹ à Cabo Verde, en Guinée-Bissau et à Sao Tomé-et-Principe a pour objectif de mettre en place un réseau de partage de connaissances entre les unités de gestion de projet (UGP) et de promouvoir des innovations dans le domaine de la résilience aux changements climatiques. De même, des évaluations de l'impact *ex post* réalisées à Cabo Verde, aux îles Salomon², en Papouasie-Nouvelle-Guinée³ et à Sao Tomé-et-Principe⁴ ont permis d'obtenir des données essentielles pour orienter la conception de futurs projets. À l'avenir, la direction continuera d'étudier les possibilités de reproduction sous forme d'opérations d'investissement à plus grande échelle des innovations déjà expérimentées à l'aide de dons.

¹ https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2020/08/AFB.PPRC_26.a-26.b.45-Proposal-for-Cabo-Verde-Guinea-Bissau-Sao-Tome-and-Principe.pdf.

² https://www.ifad.org/ifad-impact-assessment-report-2021/assets/pdf/impact/Solomon-Islands/SOLOMON_ISLANDS_RI_BRIEF.pdf.

³ https://www.ifad.org/ifad-impact-assessment-report-2021/assets/pdf/impact/PNG/BAR_PNG_ISLANDS_RI_BRIEF.pdf.

⁴ [https://www.ifad.org/en/w/publications/impact-assessment-papafpa-and-papac;
https://www.ifad.org/fr/w/publications/etude-d-impact-programme-de-promotion-des-opportunites-socioeconomiques-rurales-poser-cabo-verde](https://www.ifad.org/en/w/publications/impact-assessment-papafpa-and-papac; https://www.ifad.org/fr/w/publications/etude-d-impact-programme-de-promotion-des-opportunites-socioeconomiques-rurales-poser-cabo-verde).

9. La direction poursuivra la concertation sur les politiques avec les organisations régionales et mondiales axées sur les PEID. Le FIDA a participé à des rencontres importantes comme la Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement en 2024, qui a donné lieu au lancement du nouveau Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les petits États insulaires en développement, et la Semaine de l'agriculture et de la foresterie dans le Pacifique, qui se tient tous les deux ans. Au niveau régional, le FIDA a favorisé la concertation sur les politiques en collaborant avec des partenaires comme le Fonds pour l'adaptation et la Banque africaine de développement et, au niveau national, l'action du FIDA a permis de renforcer les capacités gouvernementales en matière de planification de la résilience dans les contextes insulaires de fragilité.
10. En outre, la direction reconnaît l'importance des activités hors prêts, notamment la coopération Sud-Sud et triangulaire, la gestion des connaissances et la création de partenariats, comme le souligne l'évaluation. Ces domaines restent sous-financés dans les PEID, alors qu'ils sont essentiels pour accroître l'impact du FIDA. Des initiatives telles que l'intégration d'un suivi géospatial dans le suivi-évaluation des projets, l'appui aux réseaux d'apprentissage transnationaux et la mise à profit des partenariats établis avec des universités et des instituts de recherche sont déjà en cours.

III. Point de vue de la direction sur les recommandations

11. La direction a examiné avec attention les constatations et recommandations, riches d'enseignements, d'IOE et souscrit à leur orientation générale. Elle souhaite toutefois nuancer le propos comme suit.
12. **Recommandation 1: Adopter une approche globale et multidimensionnelle aux fins du renforcement de la résilience dans les PEID.**
13. **La direction est partiellement d'accord.** Le FIDA réalise déjà systématiquement des évaluations des vulnérabilités liées aux changements climatiques par le biais des PESEC. En outre, des évaluations multidimensionnelles de la vulnérabilité et de la fragilité ainsi que des cadres de résilience sont déjà en place et utilisés en tant que principaux éléments opérationnels relevant des « Diagnostics » dans la dernière version de l'approche relative aux situations de fragilité (2024), et ces éléments font partie des dernières orientations également applicables aux PEID. Les évaluations précitées forment une part essentielle du processus de conception et orientent les COSOP, les notes de stratégie de pays, les RESOP ainsi que la conception des projets, et elles constituent des mesures d'atténuation des risques.
14. Compte tenu de ce qui précède, la direction estime que l'introduction d'une évaluation des vulnérabilités supplémentaire isolée pourrait ne pas être intéressante du point de vue du rapport coûts-avantages, car elle risquerait de faire double emploi avec les évaluations déjà en place. Au fil du temps, le FIDA a élaboré un ensemble d'outils de diagnostic, comprenant notamment les PESEC, les évaluations stratégiques environnementales des COSOP, les évaluations des partenariats stratégiques, les évaluations de la fragilité et les études relatives au ciblage. L'ajout d'une strate supplémentaire d'évaluation des vulnérabilités devrait répondre à un besoin clairement identifié non couvert par les procédures existantes et avoir un objectif clairement défini et différencié. Cela contribuerait à éviter de surcharger les équipes de pays et les UGP, en particulier dans les PEID, où les capacités sont souvent limitées.
15. Toutefois, la direction est entièrement favorable à l'approfondissement de la compréhension des vulnérabilités dans le contexte des PEID, et à l'étude des possibilités d'approfondissement de l'approche relative aux PEID dans les procédures et outils existants du FIDA. Elle est donc ouverte à la possibilité de tirer parti des recommandations de l'évaluation pour affiner la prise en compte des

spécificités des PEID lors de la réalisation des procédures d'évaluation et d'analyse des vulnérabilités déjà en place, comme indiqué plus haut.

16. **Recommandation 2: Renforcer et mettre à profit les partenariats stratégiques et opérationnels pour améliorer la performance dans les contextes des PEID.**
17. **La direction approuve cette recommandation** et tient à souligner que l'importance des partenariats stratégiques dans les contextes de fragilité et notamment dans les PEID a été reconnue dans la dernière version de l'approche relative aux situations de fragilité (2024), où ils figurent comme l'un des principaux domaines de travail et des principaux éléments opérationnels. En outre, le domaine d'action 4 de la Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement pour la période 2022-2027 mentionne le renforcement des partenariats et l'optimisation de la coordination.
18. La direction reconnaît qu'il est important d'adapter les approches en matière de partenariat aux contextes propres aux PEID et convient que des cadres structurés sont essentiels au renforcement de l'action. Au niveau national, les orientations relatives aux COSOP et aux notes de stratégie de pays exigent déjà l'identification des partenariats stratégiques, chaque COSOP comportant une section intitulée « Partenariats stratégiques et coopération Sud-Sud et triangulaire » afin de guider leur gestion et leur suivi. À l'avenir, la direction s'assurera qu'une cartographie explicite des partenaires potentiels est intégrée à ce processus existant lors de l'élaboration du COSOP. L'utilisation de ces instruments institutionnels améliorera l'efficience et l'efficacité. Parallèlement, la direction veillera à ce que les initiatives du FIDA tirent parti des nouveaux cadres comme le RESOP, avec sa composante spécifique relative aux partenariats alignée sur la Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement. Ensemble, ces mécanismes contribueront à faire progresser les partenariats spécifiquement axés sur les PEID dans des domaines prioritaires tels que la mobilisation de ressources et le partage des connaissances.
19. Les approches relatives aux partenariats stratégiques actuellement suivies au FIDA portent notamment sur l'amélioration des orientations relatives à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et sur la création de partenariats avec des partenaires essentiels. Le FIDA renforce sa participation active aux groupes de travail sur la fragilité et sa collaboration avec les équipes techniques de la Banque asiatique de développement, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. Les activités de collaboration portent notamment sur le partage de diagnostics et d'évaluations, l'apprentissage mutuel à partir des approches opérationnelles des partenaires, l'exploitation commune des systèmes existants, ainsi que le partage d'approches permettant de mettre en place des cofinancements.
20. Bien que la création et l'entretien des partenariats soient des activités essentielles, la présence limitée du FIDA dans certains PEID, conjuguée aux frais de voyage élevés, peut poser des difficultés pratiques. La direction insiste donc sur l'importance de trouver un équilibre entre une cartographie ambitieuse des partenariats et une approche pragmatique qui fasse en sorte que les partenariats demeurent réalistes et réalisables, tout en maximisant les possibilités de collaboration.
21. **Recommandation 3: Adapter les approches opérationnelles aux contextes des PEID pour renforcer l'efficacité de l'appui au renforcement de la résilience.**
22. **La direction approuve la recommandation** et prend note des indications d'IOE concernant les approches opérationnelles spécifiques qui doivent être adaptées au contexte des PEID. La direction est déterminée à faire en sorte que les documents de projet intègrent systématiquement des diagnostics propres au contexte,

avancent des stratégies adaptées au contexte local en matière de résilience et de diversification, et favorisent l'innovation et l'expérimentation en partenariat avec les parties prenantes nationales et internationales. Les points d'ancrage opérationnels pourraient être l'accès aux marchés, la diversification des revenus, les systèmes alimentaires et la nutrition, ainsi que l'inclusion sociale, mais le choix des interventions spécifiques doit rester libre, et il appartient aux pays.

23. **Recommandation 4: Renforcer l'accent mis sur les enjeux de vulnérabilité et de résilience dans les systèmes de gestion des connaissances des PEID récipiendaires, et mettre à profit les résultats en matière d'élaboration de politiques et de transposition à plus grande échelle.**
24. **La direction approuve la recommandation** et prend note de l'importance du renforcement des systèmes de gestion des connaissances dans les PEID, en mettant davantage l'accent sur les thèmes relatifs à la vulnérabilité et à la résilience et en s'appuyant sur la gestion des connaissances pour influer sur l'élaboration des politiques et la reproduction à plus grande échelle. Dans de nombreux PEID, la rareté des données est une contrainte majeure. Pour y remédier, le FIDA a réalisé des évaluations de l'impact ex post en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Projet en faveur de partenariats productifs dans le secteur de l'agriculture), aux îles Salomon (Programme de développement rural – Phase II) et à Sao Tomé-et-Principe (Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale et Projet d'appui à la petite agriculture commerciale), étoffant ainsi la base de données disponibles dans ces contextes où les données sont rares. À l'avenir, le FIDA envisagera de réaliser ces évaluations rigoureuses plus en amont dans le cycle des projets, idéalement lors de la phase initiale, pour permettre un suivi continu, améliorer l'attribution des résultats et approfondir l'apprentissage relatif aux mécanismes et aux approches d'exécution.
25. Sur cette base, les outils de suivi géospatial peuvent contribuer au renforcement des systèmes de gestion des connaissances. Par exemple, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, des données satellite ont mis en évidence à la fois les retombées positives de la remise en état des routes sur l'activité agricole et un recul potentiel des forêts le long des routes remises en état. L'intégration d'indicateurs fondés sur la télédétection dans les cadres de suivi-évaluation, ainsi que la formation des responsables du suivi-évaluation à l'utilisation des systèmes d'information géographique et à l'analyse d'images satellite, peut fournir plus rapidement des informations fondées sur des données en ce qui concerne les changements d'affectation des terres, la déforestation et d'autres externalités.
26. Enfin, une bonne gestion des connaissances suppose une collaboration étroite entre les parties prenantes. Les évaluations de l'impact et les autres activités de gestion des connaissances doivent être considérées comme des processus multipartites associant les équipes de projet, des spécialistes techniques, le personnel du FIDA et des instituts de recherche. De telles approches participatives ne font pas que renforcer la pertinence stratégique des constatations, elles renforcent aussi les capacités locales en matière de création, de gestion et d'application des connaissances. L'adoption systématique de ces pratiques contribuera à faire de la gestion des connaissances un élément favorisant la formation continue, la prise de décision fondée sur des données d'observation et la pérennité des résultats obtenus en matière de résilience dans les PEID.